

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Une retraite que M. l'abbé Chiniquy, aidé de M. le curé de St.-Joachim, vient de donner à la Sainte-Famille (île d'Orléans), à l'instance de M. le curé de la paroisse, a été, nous écrit-on, des plus fructueuses. Commencée le 23 juillet, elle s'est terminée le 28 par la consécration à la sainte Vierge, consécration à laquelle toute la paroisse participa. Vers le milieu de la retraite, après un discours de l'éloquent et zélé directeur sur la tempérance, tous les paroissiens prirent l'engagement de l'abstinence totale. Tous s'approchèrent aussi du tribunal de la réconciliation.

Quoique malade et accablé de fatigues, M. Chiniquy donna deux instructions le dimanche à Saint-Jean, et une autre le lundi, avant son départ pour Kamouraska.

SUISSE.

—Des lettres de Fribourg donnent les détails suivans sur une guérison miraculeuse opérée, le 10 courant, entre neuf et onze heures, sur un élève anglais du collège tenu par les PP. Jésuites.

Ce jeune homme, appartenant à la noble famille de Clifford, était, depuis deux mois, atteint à la jambe d'un mal qui résistait aux soins des trois premiers médecins de la ville, et qui causait au malade des douleurs si atroces qu'il en résultait des convulsions effrayantes. Un quatrième médecin, le docteur Mayor, de Lausanne, fut appelé, mais rien ne pouvait calmer les affreuses douleurs du malade. Au moment où une crise nouvelle allait éclater, le P. recteur, voyant l'inutilité de tout remède humain, fit poser sur la plaie une relique, et à l'instant même le jeune homme sauta du lit, en s'écriant je suis guéri ! Il se chassa aussitôt et courut à ses camarades, qui se joignirent à lui et à toute la communauté pour louer Dieu de cette œuvre de sa miséricorde. Des lettres annoncent que depuis lors la santé du jeune homme n'a souffert aucune altération.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Guet-Apens.—Notre ville, ordinairement si paisible et où on peut circuler de jour ou de nuit sans avoir rien à redouter, vient d'être le théâtre d'un de ces outrages presque sans exemple ici. Dans la nuit de samedi à dimanche une bande d'individus au nombre de sept à huit, fut remarquée parcourant les rues Sanguinet et St. Louis, attaquant et maltraitant les hommes de police qui se trouvaient dans les environs. Notre actif chef de police, M. Comeau, fit plusieurs rondes pendant la nuit sans cependant rencontrer ces malfaiteurs. Vers trois heures du matin il fut réveillé tout à coup par des cris étouffés de *murder, murder*, au meurtre. Il se précipita dans la rue sans prendre le temps de se vêtir, avec une petite canne qui se trouva sous sa main. Il s'avança vers le coin de la rue St. Louis et St. Denis, peu éloigné de sa demeure, où il trouva deux ou trois hommes et deux femmes (ou peut être des hommes habillés en femme) qui faisaient semblant de se battre. Comme il arrivait près du lieu où se passait cette scène, l'une des femmes éleva la voix et dit en anglais : " John qu'as tu fait, tu as tué cet homme."

Mr. Comeau s'avança précipitamment et demanda où était celui qui venait d'être assassiné, et se mit en devoir, quoique seul, d'arrêter les deux hommes, et il les coucha bas tous les deux, parce qu'ils se mirent en défense. Alors cinq à six autres sortirent d'une porte de cour et assaillirent Mr. Comeau de la manière la plus brutale à coups de pierre et de bâtons. La partie n'étant pas égale, le chef de police battit en retraite afin de gagner sa maison, mais les assassins le poursuivaient avec acharnement et continuaient toujours à frapper, jusqu'à ce qu'il fut arrivé à la porte de sa demeure, où il tomba épuisé par les coups et le sang qu'il perdait. Cette scène de barbarie se passa en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Cependant, Mr. Laberge, l'entrepreneur, dont la demeure est vis-à-vis celle de Mr. Comeau, fut éveillé par les cris, et se précipita dans la rue pour tâcher de porter secours, mais que pouvait faire un seul homme contre 7 à 8 assassins ; Mr. Laberge prit le parti de supplier ces meurtriers de ne pas achever leur victime, mais il ne le laissèrent que lorsqu'ils le crurent mort.

On désespérait dimanche de la vie de Mr. Comeau, car il a reçu plusieurs blessures à la tête qui ont été jugées dangereuses. Il était un peu mieux ce matin.

Chose étrange, les auteurs du guet-apens sont encore inconnus. C'est sans doute le résultat de quelque vengeance de la part de quelques coureurs de nuits qui auraient été précédemment arrêtés par la police dans des lieux de débauche.

Il n'existe aucun doute qu'il y avait préméditation, car si nous en croyons un rapport qui circule, c'est qu'un jeune homme qui se trouvait dans un hôtel de cette ville samedi soir entendit des individus dire que Comeau tomberait sous leurs mains avant que le jour ne paraisse.

Nous ne concevons pas comment, au milieu de la population de la ville, dans une rue peuplée et très-fréquentée des hommes aient eu assez d'effronterie pour exécuter un pareil guet-apens, un assassinat enfin, car il n'a pas dépendu de ces misérables, si leur victime a survécu à leurs coups. La présence de Mr. Laberge les a sans doute un peu intimidés, autrement, Mr. Comeau était assommé à la porte de sa propre maison, où il aurait sans doute expiré sans secours.

Le nombre des gardes de nuit est certainement insuffisant, surtout dans

certaines rues des faubourgs et notamment du faubourg St. Laurent où se trouve beaucoup de maisons de jeu et de débauche. Il ne suffit pas d'embellir la ville par des travaux qui sont certainement magnifiques, mais notre conseil doit veiller aussi à la conservation des propriétés et de la vie des citoyens. On nous dit qu'il ne se passe pas de nuits sans qu'il y ait quelques désordres dans certains quartiers de quelques-uns des faubourgs. Alors les postes devraient être doublés, surtout les samedis et les dimanches soir, où les désordres sont plus communs que les autres jours. *Minerve.*

—Notre estimable compatriote, Mr. Bouchette, qui, comme chacun le sait, fut un des huit expatriés aux Bermudes, et qui est demeuré près de six ans en exil, est arrivé en cette ville la semaine dernière. Nous voyons avec plaisir qu'il doit se fixer à Montréal, comme avocat. Mr. Bouchette fut admis à pratiquer la loi dans l'Etat de Vermont, et s'étant domicilié à Burlington il y exerça sa profession pendant plusieurs années. Il était préalablement praticien au Barreau de Québec où il fut admis en 1826. *Idem.*

Québec 7 août.—Un détachement du 51^e. régiment, venant de la Barbade, a débarqué à Québec cette après-midi.

Deux des régimens en garnison dans cette ville vont camper ces jours-ci sur les plaines d'Abraham. On attend les tentes de Montréal ce soir. *Canadien.*

—Nous eûmes mardi le plaisir d'assister à la distribution solennelle des prix aux élèves du pensionnat des Dames Religieuses de l'Hôpital-Général. Le public a regretté vivement que l'invasion de la maladie régnante, dont la plupart de ces demoiselles ont été atteintes, l'ait privé des examens solennels qui précèdent ordinairement la distribution des prix, et les élèves elles-mêmes, comme le respectable directeur de la maison nous l'a assuré, ont regretté beaucoup que cette circonstance ne leur ait pas permis de rendre justice à leurs zélées et pieuses institutrices en montrant les progrès qu'elles avaient faits dans le cours de l'année. Ces progrès, au reste, ont été suffisamment démontrés par les échantillons d'écriture, de composition en anglais et en français, de dessin, de cartes géographiques, d'ouvrages d'aiguilles, etc., etc., dont les tables et les murs étaient chargés ; on a surtout admiré des fleurs artificielles en cire qui imitaient la nature au parfait, ainsi que la riche broderie sur velours d'une robe commandée pour une dame d'Europe et confectionnée par des élèves.

Le *palmaré* que nous publions fera voir combien sont variées les connaissances que les jeunes demoiselles acquièrent dans cette maison. La distribution des prix, faite par M. le maire de Québec, a été précédée d'un joli drame et de quelques morceaux de musique vocale et instrumentale exécutés par les élèves sous la direction de leur habile professeur, M. Lécuyer.

Nous regrettons d'apprendre que la maladie courante a aussi pris à la gorge et à la poitrine les trois quarts des élèves du collège de Sainte-Anne, sans épargner les professeurs ; de sorte qu'il est devenu impossible d'avoir même une distribution solennelle de prix. On a été contraint de faire à la hâte un examen privé, et de congédier lundi le pensionnat tout entier.

Ce contretemps fait d'autant plus de peine à MM. les directeurs et professeurs que leurs élèves paraissent bien préparés à l'examen et qu'un bon nombre d'amis se disposaient, à Québec, à aller sur les lieux mêmes encourager leurs efforts. C'est une démarche à laquelle ces messieurs sont loin d'être insensibles. (Suit le *palmaré* du pensionnat.) *Idem.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

—La ville de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) semble vouée à la destruction par le feu. Le *Newbrunswickier* du 29 juillet est accompagné d'un supplément qui donne les détails d'un nouvel incendie par lequel une douzaine de maisons ont été détruites. Vers 3 heures du matin le feu éclata dans un grand édifice appartenant à M. Ansley, et occupé comme tannerie, etc., en face de King's-Square. Les flammes se propagèrent avec tant de rapidité qu'en peu d'instans tout l'édifice était en feu, et bientôt après tous les bâtimens faisant face au quarré étaient enveloppés de flammes. Beaucoup de personnes eurent à peine le temps de se sauver, laissant tout en proie à l'élément destructeur. Il n'y avait rien ou presque rien d'assuré. Il y a toute apparence que le feu a été mis par des incendiaires. *Idem.*

ANGLETERRE.

L'Irlande et la Chambre des Communes.—Nous reproduisons avec étendue les débats de la chambre des communes sur la question Irlandaise. Sir Robert Peel, poussé par son parti, s'est décidé à prendre la parole. Le discours du premier ministre va produire l'effet d'un dissolvant sur le cabinet tory ; il était impossible à un membre du gouvernement d'aborder à la tribune la question irlandaise dans les graves circonstances où se trouve ce pays, et de la traiter avec la médiocrité que trahit le discours de sir R. Peel. Le chef du cabinet n'a jamais été plus mal inspiré. On verra que tout en ayant la prétention de prendre la question au cœur, il ne s'est occupé que de détails secondaires, et n'a rien dit de significatif sur la politique à laquelle s'arrêterait le cabinet. Le langage de sir R. Peel prouve que les membres du gouvernement ne sont pas encore parvenus à s'entendre, et confirme le bruit que les divisions du cabinet sont aussi profondes que jamais.

Le vil intérêt qu'excite la question irlandaise et la curiosité avec laquelle on attendait ce discours du premier ministre, nous déterminent seuls à donner ce document *in extenso*.

Après un discours de M. Reebuck, qui qualifie M. O'Connell de dupe et d'imposteur à tour de rôle, et recommande instamment aux ministres de faire quelque chose dans l'intérêt de l'Irlande, sir R. Peel se lève et s'exprime ainsi :

Monsieur le président, je commence par prendre l'engagement, et je le